

Que sont-ils devenus ?

Histoire de M

M, jeune somalien, est arrivé, encore mineur, en Suisse en 2014, il y a 6 ans.

Malgré cela il loge dans un abri de protection civile à Versoix.

Très vite il reçoit une NEM Dublin.

Ne souhaitant pas quitter la Suisse, il disparaît dans la clandestinité.

Il se rend d'abord dans le canton de Neuchâtel, puis à Lausanne, dans l'espoir de trouver un travail qui lui permettra de survivre. Il rencontre une dame qui parle l'arabe. Son mari est boulanger et tient un petit commerce.

M. apprend à confectionner des croissants, des petits pains au chocolat, des tartes aux pommes... Ses journées commencent tôt le matin, à 4h. Qu'importe ! M. est heureux d'avoir trouvé cet emploi.

Après 11 mois, il tombe gravement malade et est pris en charge ambulatoirement au CHUV.

18 mois après sa disparition il peut être réintégré dans la procédure nationale et soigné aux HUG.

Une fois guéri, il exprime le souhait d'apprendre le métier de boulanger-pâtissier.

Après quelques mois de recherche, il trouve un stage des 3 mois dans une boulangerie genevoise. Grâce au savoir-faire acquis précédemment, il est apprécié du patron qui propose de le prendre comme apprenti.

Malheureusement, une fois le stage terminé, son avenir se brise. M est débouté de l'asile. Impossible de commencer une formation avec un délai de départ.

Dernièrement, après un recours au TAF, le renvoi est suspendu, mais M demeure à l'aide d'urgence. Son futur en Suisse demeure extrêmement fragile. Pourtant il croit en son projet d'avenir. Il a 24 ans et espère fermement devenir boulanger.